



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	38-4409-9	Numéro de version:	1.02
Date de révision:	28/05/2020	Annule et remplace la version du :	17/05/2019

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) Black Chrome Scent G1813 [G181302]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |

Pictogrammes**MENTIONS DE DANGER:**

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Générale:**

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

AUTRES INFORMATIONS:**Dangers supplémentaires (statements):**

EUH208

Contient Acétate de linalyle. | alpha-Hexylcinnamaldéhyde. | 4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde. | Linalol. | (R)-p-Mentha-1,8-diène.
Peut produire une réaction allergique.**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9			50 - 85	Substance non classée comme dangereuse
Éthanol	64-17-5	200-578-6		10 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Acétate de linalyle	115-95-7	204-116-4		0,1 - 0,5	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317
Ethylène glycol, tridécanedioate cyclique	105-95-3	203-347-8		< 0,5	Tox. aquatique chronique 2, H411
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	202-983-3		0,1 -	Irr. de la peau 2, H315; Skin

				0,3	Sens. 1B, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 2, H411
Linalol	78-70-6	201-134-4		0,1 - 0,3	Skin Sens. 1B, H317 Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5		0,1 - 0,3	Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la peau 2, H315; Sens. cutanée 1, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 - Nota C Tox.aspiration 1, H304
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	250-863-4		< 0,05	Sens. de la peau 1A, H317

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Si des signes / symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et

surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m ³ (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m ³ (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

Etat physique:
Couleur

Liquide
Clair incolore

Odeur

Odeur fraîche

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

Non applicable.

Point/intervalle d'ébullition:

-10,6 °C

Point de fusion:

Pas de données de tests disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

14,4 °C

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur

Pas de données de tests disponibles.

Densité relative

0,81

Hydrosolubilité

Pas de données de tests disponibles.

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Densité de vapeur

Pas de données de tests disponibles.

Température de décomposition

Pas de données de tests disponibles.

Viscosité

Pas de données de tests disponibles.

Densité

0,81 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils

812 g/l [*Conditions:*(calcul selo, la Directive 2004/42/EC)]

Teneur en matières volatiles:

97,1 % en poids [*Méthode de test:*Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Le produit pulvérisé peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmoiements et vision floue.

Ingestion:

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Éthanol	cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Éthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Éthanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Acétate de linalyle	cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Acétate de linalyle	Ingestion	Rat	LD50 > 9 000 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Souris	LC50 > 3,14 mg/l

(R)-p-Mentha-1,8-diène	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Linalol	cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Linalol	Ingestion	Rat	LD50 2 790 mg/kg
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 3 100 mg/kg
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Linalol	Lapin	Irritant
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant sévère
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Linalol	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Humain	Non-classifié
Acétate de linalyle	Souris	Sensibilisant
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Souris	Sensibilisant
Linalol	Souris	Sensibilisant
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Multiple espèces animales.	Sensibilisant
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Éthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vitro	Non mutagène
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Éthanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
------------------------	-----------	-----	---

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	pendant la grossesse
Éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiple espèces animales.	NOAEL 591 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Éthanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Éthanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Acétate de linalyle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
Linalol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000	4 Mois

			pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/kg/day	
Éthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	103 semaines
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Coeur Système endocriné os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	103 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>160 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>170 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Carpe commune	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>117 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	>170 mg/l
Éthanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	5 012 mg/l
Éthanol	64-17-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	42 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues - autres	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	1 580 mg/l
Éthanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	10 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	9,6 mg/l
Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	14,58 mg/l

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) Black Chrome Scent G1813 [G181302]

Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	8,09 mg/l
Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2,13 mg/l
Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,088 mg/l
Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	10,35 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Carpe commune	Laboratoire	96 heures	Concentration létale 50%	11 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	Effet concentration 50%	16 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	puce d'eau	Laboratoire	48 heures	Effet concentration 50%	6,2 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	1,2 mg/l
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	0,91 mg/l
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,28 mg/l
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>1,5 mg/l
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,014 mg/l
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,21 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,307 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,32 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,702 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,08 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,174 mg/l
Linalol	78-70-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>34 mg/l
Linalol	78-70-6	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	27,8 mg/l
Linalol	78-70-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	20 mg/l
Linalol	78-70-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	9,5 mg/l
Linalol	78-70-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5,6 mg/l
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	76 mg/l
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	25,4 mg/l
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	11,8 mg/l
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5,95 mg/l

12.2 Persistence et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propène, 1,3,3,3,- tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	34.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Propène, 1,3,3,3,- tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Éthanol	64-17-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Ethylène glycol, tridécaneedioate cyclique	105-95-3	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ethylène glycol, tridécaneedioate cyclique	105-95-3	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	98.1 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Acétate de linalyle	115-95-7	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.3 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Acétate de linalyle	115-95-7	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	< 1 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Acétate de linalyle	115-95-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	76 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7 heures (t 1/2)	Autres méthodes
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	97 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Linalol	78-70-6	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	80 % en poids	OCDE 301C

4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	61 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
---	------------	--------------------------------	----------	-------------------------------	--	-----------

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propène, 1,3,3,3-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.6	Autres méthodes
Éthanol	64-17-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	Autres méthodes
Ethylène glycol, tridécane dioate cyclique	105-95-3	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	4.1	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acétate de linalyle	115-95-7	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.9	Autres méthodes
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.3	Autres méthodes
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2100	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Linalol	78-70-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.97	Autres méthodes
4-(4-Hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	31906-04-4	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.1	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN1950; AEROSOLS, 2.1, Code Classification : 5F

IATA: UN1950; AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

IMDG : UN1950; AEROSOLS, 2.1, EmS-Code: F-D, S-U

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Numéro CAS

5989-27-5

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Étiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 10: Conditions à éviter (propriétés physiques) - L'information a été modifiée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr